

L'avenir de la profession enseignante

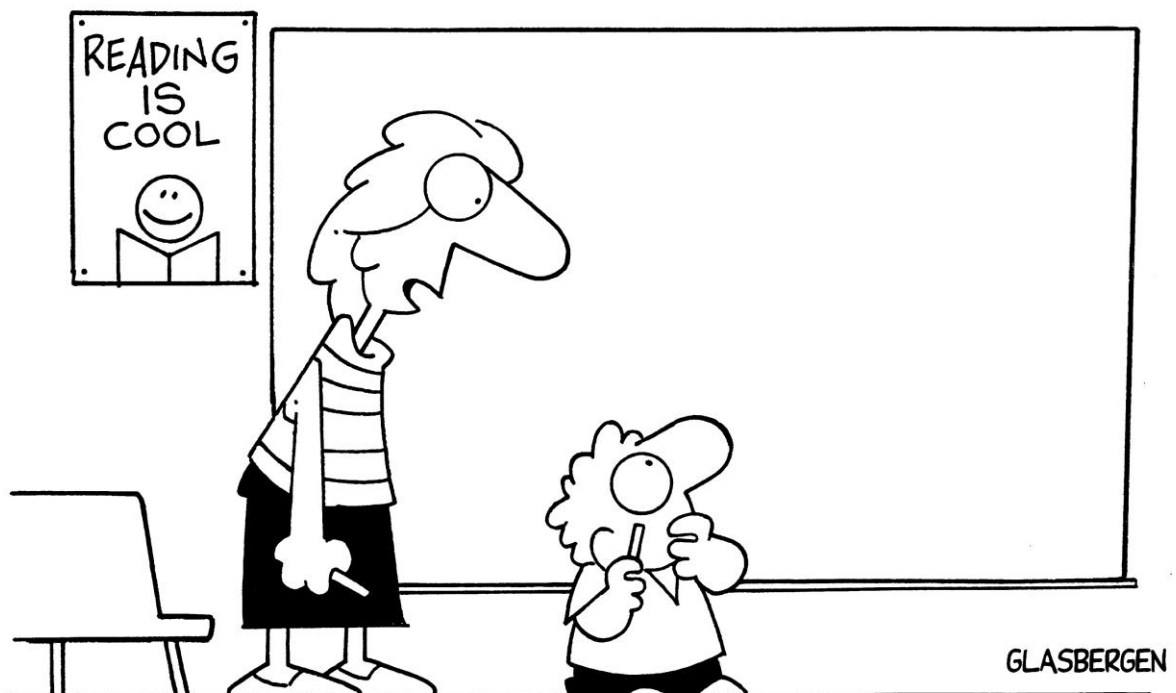
L'avenir de la profession enseignante

Document d'information

Conférence spéciale du CSEE - Conférence régionale spéciale de l'Internationale de l'Education

Vienne — 26-27 novembre 2014

© Randy Glasbergen.
www.glasbergen.com



“There aren't any icons to click. It's a chalk board.”

La lecture, c'est cool.

« Il n'y a pas d'icônes sur lesquelles cliquer. C'est un tableau à craie. »¹

¹Cartoon by Randy Glasbergen: www.glasbergen.com.



L'avenir de la profession enseignante



L'avenir de la profession enseignante

L'avenir de la profession enseignante

Table des matières



Table des matières	4
Synthèse	6
1. Introduction.....	8
2. Financement et Partenariats public-privé dans le secteur de l'éducation.....	9
<i>Défi 1 : Lutter contre l'accroissement de la pénurie d'enseignants et la baisse d'attractivité de la profession enseignante.....</i>	<i>9</i>
<i>Défi 2 : Répartition équitable des ressources</i>	<i>10</i>
<i>Défi 3: Mondialisation – S'adapter à un environnement de travail en rapide évolution</i>	<i>11</i>
<i>Défi 4 : L'impact de la crise économique et des politiques d'austérité.....</i>	<i>12</i>
3. Innovation dans l'éducation – L'éducation ouverte et la profession enseignante en 2030 – Nouvelle mission de l'enseignement ?	14
<i>Défi 5 : Elargir l'accès aux équipements informatiques, aux TIC et à Internet.....</i>	<i>14</i>
<i>Défi 6 : Les TIC transforment les modalités de prestation et d'utilisation des services.....</i>	<i>15</i>
<i>Défi 7 : Promouvoir l'éducation ouverte et les applications numériques - une valeur ajoutée pour l'enseignement et l'apprentissage</i>	<i>16</i>
<i>Défi 8 : Apprendre et enseigner partout et à tout moment - les ressources éducatives libres</i>	<i>16</i>
4. Le modèle social européen sous pression - Inégalités sociales et profession enseignante Crise économique et inégalités sociales – L'éducation peut-elle encore apporter une solution ? ..	18
<i>Défi 9 : Maintenir et promouvoir les structures du dialogue social.....</i>	<i>19</i>
<i>Défi 10 : Réduire la fracture numérique et défendre une société de l'information inclusive</i>	<i>20</i>
<i>Défi 11 : Réduire les inégalités sociales au travers de l'éducation y compris en période de crise économique</i>	<i>21</i>
5. Questions ouvertes	25
Notes	27

² Temple d'Apollon, http://en.wikipedia.org/wiki/Delphi#mediaviewer/File:Columns_of_the_Temple_of_Apollo_at_Delphi,_Greece.jpeg, [18 juillet 2014].



L'avenir de la profession enseignante

L'avenir de la profession enseignante

Synthèse

Depuis le déploiement d'Internet et l'avènement des technologies modernes de l'information et de la communication (TIC), enseigner à l'aide de manuels, de tableaux et de craies semble appartenir à une époque révolue. La révolution technologique détermine, en effet, la plupart des aspects de notre vie quotidienne au 21^e siècle. Elle influence la façon dont nous « communiquons » avec nos proches et nos amis, la manière dont nous effectuons nos achats, ainsi que nos méthodes et nos lieux de travail. Aujourd'hui, une école ne disposant pas d'équipements technologiques modernes est jugée obsolète, et il est dès lors crucial de savoir à quoi ressembleront l'éducation et la profession enseignante dans le futur. Façonner la profession enseignante du 21^e siècle apparaît donc comme une tâche importante pour les différentes parties prenantes de l'éducation, et tant le personnel enseignant que les syndicats qui le représentent ont un rôle primordial à jouer dans ce domaine.

S'appuyant sur les quatre piliers fondamentaux que sont (a) l'éducation en tant que droit humain et bien public ; (b) l'éducation de qualité comme étant indispensable à la production du savoir et à l'innovation ; (c) l'enseignement de qualité comme étant indissociable d'une formation des enseignant(e)s innovante et de haute qualité intégrant une meilleure utilisation des TIC à des fins pédagogiques ; et (d) les syndicats d'enseignants devant être considérés comme des partenaires égaux au sein des instances décisionnelles nationales et européennes chargées de définir les politiques en matière d'éducation ; le Secrétariat du CSEE souhaite, dans le cadre de sa Conférence spéciale 2014, donner la parole à ses organisations membres en vue de discuter de l'avenir de la profession enseignante. Outre la volonté d'analyser sous un angle critique les défis et les problèmes auxquels la profession enseignante risque de se trouver confrontée à l'avenir, le débat vise également à mieux cerner la façon dont les syndicats de l'éducation entrevoient l'évolution du secteur et à identifier des approches concrètes capables de répondre aux différents enjeux, tout en leur permettant de mettre en pratique leur vision future de la profession enseignante. Les thématiques spécifiques développées dans ce document d'information concernent notamment *la privatisation et le financement de l'éducation, les partenariats public-privé, l'innovation et les inégalités sociales au sein de la profession enseignante.*

Le premier chapitre consacré à la privatisation de l'éducation aborde toute une série de défis qui devront être relevés par le secteur à l'avenir, en l'occurrence l'accroissement de la pénurie d'enseignant(e)s et la baisse d'attractivité de la profession, la répartition équitable des ressources, la mondialisation et la nécessité de s'adapter à un environnement de travail en rapide évolution, et l'impact de la crise économique et des mesures d'austérité.

Le deuxième chapitre met en lumière les problèmes laissés sans réponse que doivent encore résoudre la Commission européenne, les autorités éducatives nationales et régionales, le personnel enseignant, les syndicats de l'éducation et les autres intervenants actifs dans ce secteur et dans le domaine des technologies, afin de promouvoir l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques dans le cadre de l'enseignement et de la formation. Il s'agit notamment d'élargir l'accès aux équipements informatiques, aux TIC et à Internet, de prendre conscience que les TIC modifient la façon dont les services sont fournis et utilisés, de promouvoir les ressources éducatives libres et les applications



L'avenir de la profession enseignante

numériques en tant que valeur ajoutée à l'enseignement et l'apprentissage, désormais accessibles partout et à tout moment.

Le troisième chapitre s'intéresse aux réponses apportées par les syndicats d'enseignants pour lutter contre l'impact des inégalités croissantes au sein de la société et de l'éducation. Toute la question est de savoir si, à l'avenir, l'éducation pourra encore apporter une solution pour combattre les inégalités sociales persistantes. Les défis consistent à maintenir et à promouvoir les structures de dialogue social, à limiter au maximum la fracture numérique au profit d'une société de l'information inclusive, et à réduire les inégalités sociales au travers de l'éducation en période de crise économique.

Après la présentation des éminents invités qui prendront la parole à la conférence, le document présent propose dix questions ouvertes qui ne manqueront pas d'animer et d'alimenter les débats.

L'avenir de la profession enseignante

1. Introduction

Si nous pouvions prédire l'avenir, que verrions-nous ? Si nous pouvions voir au travers d'une boule de cristal, à quoi ressembleraient les systèmes d'enseignement obligatoire que viennent de découvrir nos enfants cette année, au moment où ils les quitteront en 2030 ?

Depuis le déploiement d'Internet et l'avènement des technologies modernes de l'information et de la communication (TIC), enseigner à l'aide de manuels, de tableaux et de craies semble appartenir à une époque révolue. La révolution technologique détermine, en effet, la plupart des aspects de notre vie quotidienne au 21^e siècle. Elle influence la façon dont nous « communiquons » avec nos proches et nos amis, la manière dont nous effectuons nos achats, ainsi que nos méthodes et nos lieux de travail. A l'heure de la mondialisation de nos économies, les moyens de communication et de transport toujours plus rapides et plus performants facilitent la circulation des individus, des biens, des services et des capitaux sur notre planète. Les nouveaux moyens de communication modifient la façon dont nous interagissons entre nous, avec les gouvernements et les prestataires de services. Ces évolutions sociales et économiques transforment les compétences dont ont besoin les individus au 21^e siècle³.

L'étudiant(e) d'aujourd'hui, avant même de poser le pied en classe, s'est déjà connecté pour consulter son emploi du temps en ligne, a déjà rejoint les réseaux sociaux pour discuter avec ses amis à travers le monde, leur a déjà envoyé plusieurs tweets et autres messages WhatsApp, si bien qu'un établissement scolaire ne disposant pas d'équipements technologiques modernes sera considéré comme déclassé, voire obsolète. Il est, par conséquent, crucial de savoir à quoi ressemblera la profession enseignante dans le futur. Façonner la profession enseignante du 21^e siècle apparaît donc comme une tâche importante pour les différentes parties prenantes de l'éducation, et tant le personnel enseignant que les syndicats qui le représentent ont un rôle primordial à jouer dans ce domaine.

Le 6^e Congrès mondial de l'IE, réuni au Cap en 2011, souligne dans sa [Résolution sur l'avenir de la profession enseignante](#), « Une éducation de haute qualité constitue un droit humain fondamental pour tous/tes les étudiant(e)s, et les enseignant(e)s sont au cœur de l'éducation. [...] ils/elles encouragent les étudiant(e)s à réaliser pleinement leur potentiel ». Le [Document politique sur l'éducation : Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir](#), adopté conjointement à cette résolution, précise : « L'éducation est également un moyen clé pour assurer la transmission, l'analyse et la mise en œuvre des connaissances et de l'expérience. Elle joue un rôle essentiel dans la création de nouvelles connaissances par le biais de la recherche et de l'innovation. Son rôle est plus large que le rôle mécanique et utilitariste que de nombreux partisans des forces du marché et des modèles "client-fournisseur" lui reconnaissent. »

A cet égard, la Conférence du CSEE a adopté, à Budapest en 2012, la [Résolution sur la profession enseignante](#) qui souligne la nécessité de maintenir et d'augmenter le montant de l'investissement public dans l'éducation, à tous les niveaux de l'enseignement, « afin de garantir une éducation de qualité pour tous à long terme, en tant que droit humain et bien public ». S'alignant sur le [Document politique du CSEE sur la formation des enseignants en Europe](#), adopté par son Bureau exécutif en

³ OCDE, Programme pour l'évaluation internationale des adultes (PIAAC) <http://www.oecd.org/site/piaac/>.



L'avenir de la profession enseignante

avril 2008, cette résolution appelle également les institutions européennes à « *améliorer la qualité de l'enseignement, en développant une formation des enseignant(e)s innovante et de haute qualité et en améliorant les normes d'enseignement, plus spécifiquement en généralisant l'utilisation pédagogique des TIC avec l'aide d'enseignant(e)s qualifiés et expérimentés et également en impliquant des enseignant(e)s dans des études sur la qualité de l'enseignement* ». Plus important, elle demande aux autorités nationales de considérer les syndicats d'enseignants comme des partenaires égaux lorsqu'il s'agit d'analyser les évolutions dans le secteur de l'éducation, et de leur accorder un rôle central permanent dans les processus décisionnels mis en place pour l'élaboration des politiques éducatives dans le cadre du dialogue social et de la négociation collective à l'échelle nationale et européenne. S'appuyant sur les quatre piliers fondamentaux que sont (a) l'éducation en tant que droit humain et un bien public ; (b) l'éducation de qualité comme étant indispensable à la production du savoir et à l'innovation ; (c) l'enseignement de qualité comme étant indissociable d'une formation des enseignant(e)s innovante et de haute qualité intégrant une meilleure utilisation des TIC à des fins pédagogiques ; et (d) les syndicats d'enseignants devant être considérés comme des partenaires égaux au sein des instances décisionnelles nationales et européennes chargées de définir les politiques en matière d'éducation ; le Secrétariat du CSEE souhaite, dans le cadre de sa Conférence spéciale 2014, donner la parole à ses organisations membres en vue de discuter de l'avenir de la profession enseignante. Outre la volonté d'analyser sous un angle critique les défis et les problèmes auxquels la profession enseignante risque de se trouver confrontée à l'avenir, le débat vise également à mieux cerner la façon dont les syndicats de l'éducation entrevoient l'évolution du secteur et à identifier des approches concrètes capables de répondre aux différents enjeux, tout en leur permettant de mettre en pratique leur vision future de la profession enseignante. Les thématiques spécifiques qui seront abordées dans le débat concerneront notamment *la privatisation et le financement de l'éducation, les partenariats public-privé, l'innovation et les inégalités sociales au sein de la profession enseignante*.

2. Financement et Partenariats public-privé dans le secteur de l'éducation

La première question soumise au débat sur l'avenir de la profession enseignante portera sur la tendance croissante du secteur à abandonner le financement public pour se tourner vers les partenariats de financement privés. Peut-on affirmer d'emblée que le seul moyen d'assurer l'avenir de l'éducation implique nécessairement de remplacer le financement public par des partenariats public-privé ? Les rapports [PISA 2012](#) (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) et [PIAAC 2013](#) (Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes) présentent quelques-uns des défis futurs auxquels est confrontée la profession enseignante, qu'un nombre croissant de gouvernements cherchent à relever en se tournant vers le financement privé.

Défi 1 : Lutter contre l'accroissement de la pénurie d'enseignant(e)s et la baisse d'attractivité de la profession enseignante

S'appuyant sur des preuves démontrant que, d'une part, un haut niveau de qualification des enseignant(e)s demeure un facteur essentiel pour garantir la performance des systèmes éducatifs et

L'avenir de la profession enseignante

que, d'autre part, les pénuries d'effectifs sont responsables de la dégradation du climat disciplinaire au sein des établissements⁴, le rapport PISA souligne que le renforcement de l'attractivité de la profession enseignante à l'avenir est une étape nécessaire si l'on souhaite offrir à chaque enfant un environnement d'apprentissage positif, quel que soit le milieu social ou économique dont il est issu. La solution miracle semble pourtant simple : augmenter le salaire des enseignant(e)s pour renforcer l'attrait de la profession et garantir la poursuite de leur carrière dans l'enseignement. Aussi exaltante soit-elle pour les syndicalistes - et peu réjouissante pour les employeurs toujours sur la défensive - cette perspective n'offre pas exactement la solution idéale à laquelle on pourrait s'attendre. Loin de là... Le rapport PISA explique que, si accorder des salaires plus élevés aux enseignant(e)s permettrait bien entendu aux systèmes éducatifs d'attirer les meilleurs candidats au sein de la profession, cette augmentation salariale ne représente en réalité qu'une partie de la solution. D'autres paramètres peuvent également intervenir dans la définition des politiques destinées à améliorer la qualité du personnel de l'éducation, comme le renforcement des normes pour la délivrance des licences aux enseignant(e)s, les mesures incitatives visant à encourager les meilleurs candidats à entrer dans la profession ou celles destinées à motiver les enseignant(e)s à suivre des programmes de développement continu. Dans l'ensemble, il apparaît clairement que, pour répondre à l'évolution de la demande, les enseignant(e)s devront acquérir un niveau de compétence acceptable en informatique et effectuer probablement plus de tâches à l'avenir.

Défi 2 : Répartition équitable des ressources

Dans ses [10 messages clés - Points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe](#), le CSEE déclare : « *La répartition optimale des ressources en tant qu'investissement dans l'avenir de l'Europe présente un intérêt pour l'économie et la société européenne* » ; c'est pourquoi il estime qu'il est primordial d'offrir une éducation de qualité à chaque enfant, indépendamment des moyens financiers et du milieu social de ses parents. L'allocation équitable des ressources ne constitue pas uniquement un moyen de garantir l'égalité au sein de l'éducation, elle détermine également la performance générale d'un système éducatif. Le Rapport Eurydice [Funding of Education in Europe 2000-2012: The impact of the economic crisis](#) (2013) révèle une augmentation constante des dépenses consacrées à l'aide financière des étudiant(e)s entre 2000 et 2009, mais souligne qu'à partir de 2010, *ces systèmes d'aide ont fait l'objet de restrictions croissantes dans les budgets de l'éducation*. L'analyse PISA montre aussi que les disparités socio-économiques se creusent au fil du temps entre les étudiant(e)s ayant bénéficié d'une éducation préprimaire et ceux n'ayant pas eu cette opportunité. Constat intéressant, les systèmes éducatifs ultra-performants sont généralement ceux qui procèdent à une répartition plus équitable des ressources entre les établissements scolaires privilégiés et les institutions défavorisées sur le plan socio-économique. Toute la question ici consiste à déterminer l'impact de la privatisation de l'éducation sur la répartition équitable des ressources⁵. Pourra-t-on réellement trouver une solution dans le financement public de l'éducation pour réduire

⁴ UNESCO : « Un enseignant pour chaque enfant - Prévoir la demande mondiale d'enseignants pour la période 2015-2030 » (octobre 2013) <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/fs27-2013-teachers-projectionsFR.pdf>.

⁵ Résolution du CSEE sur la privatisation et l'inégalité dans l'éducation : http://etuce.homestead.com/Statements/2012/Resolution_on_privatisation_FR.pdf.

L'avenir de la profession enseignante

l'écart déjà bien présent et qui ne cesse de se creuser entre les élèves nantis et ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés, ou devra-t-on compter sur une privatisation et une commercialisation des outils et autres supports pédagogiques pour réduire les coûts et rendre l'éducation accessible à tous ?

Défi 3: Mondialisation – S'adapter à un environnement de travail en rapide évolution

Innovations et technologies favorisent la mondialisation des marchés dans la mesure où elles augmentent la vitesse et la portée des communications, permettant ainsi de réduire les coûts de production. Comme le souligne l'OCDE, *la mondialisation a eu une incidence considérable sur les opportunités d'emploi et la demande de compétences sur les marchés du travail locaux. Dans l'ensemble, le commerce peut jouer un rôle important dans la création de meilleurs emplois, l'augmentation des salaires dans les pays riches et pauvres, et l'amélioration des conditions de travail.* Toutefois, la mondialisation se caractérise aussi par une externalisation de la production. Les emplois requérant peu de compétences sont de plus en plus souvent délocalisés depuis les pays où les coûts de production et de main-d'œuvre sont élevés vers des pays où ils le sont moins, notamment dans les pays moins développés. Les pressions exercées par la concurrence et les avancées technologiques impliquent une transformation permanente des lieux de travail modernes. Le travail est régulièrement réorganisé, soit pour faciliter l'intégration de nouvelles technologies, soit pour réduire les coûts ou augmenter la productivité. Cette restructuration du travail entraîne des modifications dans la demande en matière de compétences. Pour autant, la profession enseignante se doit de préparer les élèves à un monde du travail qui ne cesse de se transformer à toute vitesse, afin de leur offrir les moyens de s'adapter rapidement à de nouvelles structures et d'utiliser le plus tôt possible de nouvelles compétences, tout en mettant à profit celles déjà acquises. Cela signifie non seulement qu'il est nécessaire de renforcer les liens entre l'enseignement et le monde du travail, entre les universités et les entreprises, entre la formation professionnelle et les entreprises, mais aussi de lutter contre le chômage des jeunes, en facilitant notamment la transition entre l'école et le premier emploi. Parallèlement à cela, on observe des inadéquations de plus en plus fréquentes entre les compétences d'un employé et celles réellement requises pour effectuer la tâche qui lui est confiée - lesquelles sont soit supérieures à ses qualifications (employé sous-qualifié), soit inférieures (employés sur-qualifié). Afin d'agir positivement sur la croissance et l'emploi, l'OCDE recommande de définir des politiques en lien avec les compétences, dans l'optique de mettre en œuvre des politiques plus ouvertes en matière de commerce. Vue sous un certain angle, cette recommandation implique que, dans un environnement de plus en plus concurrentiel, l'Europe ne peut plus se permettre le luxe de maintenir un système de protection sociale coûteux et hyper-performant. L'UE doit réaliser des économies dans ce domaine et assouplir ses réglementations commerciales si elle souhaite pouvoir faire face à la concurrence des économies en plein essor telles que la Chine. En revanche, pour les syndicats, toute la question est de savoir si la réponse ne réside pas aussi dans une Europe sociale⁶ offrant un cadre pour aider les individus à s'adapter au changement et à ses conséquences.⁷

⁶ Voir également le chapitre 4 du présent document d'information.

⁷ Position de la CES concernant le modèle social européen. <http://www.etuc.org/fr/le-modèle-social-européen>.

L'avenir de la profession enseignante

Défi 4 : L'impact de la crise économique et des politiques d'austérité

La crise économique de 2008 a créé une onde de choc dans l'ensemble des pays de la planète, frappant de plein fouet plusieurs économies européennes. Face à l'énorme pression exercée sur les finances publiques en Europe, les gouvernements s'efforcent de trouver les moyens de réduire leurs déficits budgétaires et de gérer la dette publique sans porter atteinte à la croissance durable. Le rapport Eurydice intitulé [Education and Training in Europe 2020: Responses from the EU Member States](#) (2013) présente une analyse comparative des efforts déployés par les Etats membres de l'UE pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 dans le domaine de l'éducation - pour le suivi du Semestre européen. Le secteur de l'éducation n'est pas épargné par les mesures d'austérité⁸, en particulier dans les pays ayant le plus besoin d'assainir leurs budgets à court terme⁹. Comme le montre le rapport Eurydice, *Funding of Education in Europe 2000-2012*, en 2011 et/ou en 2012, 20 pays/régions d'Europe ont réalisé des coupes budgétaires dans le financement de l'éducation. Par ailleurs, la crise économique apparaît comme l'une des principales raisons justifiant la fusion ou la fermeture d'établissements scolaires. Suite à la crise, un quart des pays ont suspendu ou reporté les rénovations et réduit les frais d'entretien des bâtiments scolaires. Elément non négligeable, le financement des TIC a également été affecté par la réduction des dépenses dans le secteur de l'éducation.

Dans la [Résolution sur la crise économique et financière](#), adoptée par la conférence du CSEE réunie à Budapest en 2012, les organisations membres réaffirment que la crise trouve essentiellement son origine dans le secteur privé et qu'il est tout à la fois immoral et inefficace de chercher des solutions en réduisant les investissements dans les services et les infrastructures publics. La résolution affirme clairement que les mesures d'austérité ne sont pas une voie viable pour assurer une croissance économique durable en Europe et appelle à l'adoption d'une taxe européenne sur les transactions financières. En vertu de la Résolution de l'IE [Action syndicale contre les politiques néolibérales et les plans d'austérité en Europe](#), le CSEE défend la valeur ajoutée que représente un accès égalitaire et gratuit à tous les niveaux de l'enseignement public, et soutient les structures du dialogue social national, les droits syndicaux, la cohésion sociale et la solidarité entre générations.

Pourtant, suite aux mesures d'austérité guidées par des idéologies politiques et la mouvance néolibérale, il apparaît de plus en plus clairement que les services d'éducation publics (gratuits et accessibles à tous) - et donc la profession enseignante - devront laisser la place, à l'avenir, à une privatisation accrue des services éducatifs potentiellement profitables. Par ailleurs, il semblerait que, globalement, le financement public de l'éducation ou les fonds européens alloués aux infrastructures et au personnel de l'éducation et de la formation ne soient pas considérés par les gouvernements européens comme un moyen de sortir de la crise ou un investissement dans l'avenir de l'Europe, mais bien comme une lourde charge financière.

⁸ OCDE : *Regards sur l'éducation 2014*, <http://www.oecd.org/edu/Regards-sur-l-education-2014.pdf>.

⁹ Friedrich Ebert Foundation: Euro Crisis, Austerity Policy and the European Social Model. How Crisis Policies in Southern Europe Threaten the EU's Social Dimension <http://library.fes.de/pdf-files/id/ipa/09656.pdf>.

L'avenir de la profession enseignante

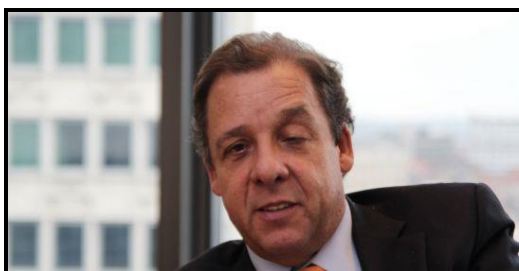
Tous ces défis futurs qui attendent les systèmes éducatifs en Europe seront notamment présentés au cours de la première allocution thématique de la conférence prononcée par une éminente personnalité, à savoir le Professeur émérite John MacBeath, de la Faculté d'Éducation de l'Université de Cambridge au Royaume-Uni.



Avant d'occuper le poste de Président des autorités éducatives de l'Université de Cambridge de 2000 à 2010, le Professeur émérite John Mac Beath était Directeur du Centre pour la qualité de l'éducation à l'Université de Strathclyde à Glasgow. Membre du groupe de travail sur les normes mis en place par le gouvernement de Tony Blair de 1997 à 2001, il a également rejoint, de 1997 à 1999, le Groupe de travail sur les normes auprès du gouvernement écossais. Il a été consultant auprès de l'OCDE, de l'UNESCO, de l'OIT, de l'Internationale de l'Éducation, de la Fondation Bertelsmann et de la Commission européenne concernant une auto-évaluation scolaire, et membre d'un groupe de travail de l'UE chargé de plancher sur les indicateurs

européens. Il a également travaillé en tant que consultant auprès du Bureau Education à Hong Kong en 1997 et a présidé le Congrès International sur l'efficacité et l'amélioration des écoles de 2007 à 2009. Il est Directeur de projet pour le Centre du Commonwealth pour l'Éducation et actuellement Président de l'Association internationale pour le développement professionnel. Fait Chevalier de l'Ordre de l'Empire britannique en 1997 pour les services rendus dans le domaine de l'éducation, il est docteur honoraire de l'Université d'Edinburgh depuis 2009. Parmi ses dernières publications, citons *Education and Schooling: myth, heresy and misconception*, London, Routledge (2014) et *L'avenir de la profession enseignante*, Bruxelles, Internationale de l'Éducation (2012).

Nous avons également le grand honneur d'accueillir M. Xavier Prats Monné, Directeur général pour l'Éducation et la Culture auprès de la Commission européenne, qui est particulièrement intéressé d'analyser le point de vue de la Commission européenne sur l'avenir de la profession enseignante avec les hauts représentants des syndicats d'enseignants présents à la Conférence spéciale du CSEE.



Depuis 2011, en sa qualité de Directeur général adjoint, M. Xavier Prats Monné est responsable des politiques de l'UE pour l'éducation et la formation et des programmes de formation de l'UE pour la période 2014-2020, notamment *Erasmus+* et *Marie Skłodowska Curie*. Depuis août 2014, en sa qualité de Directeur général, il est également responsable des politiques de l'UE pour

la culture, la jeunesse et les sports, et du programme *Europe Créative*. Il représente la Commission européenne auprès du Comité directeur de l'*Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)*.

Nous attendons avec impatience le débat de fond qui aura lieu sur les défis futurs auxquels sera confrontée la profession enseignante, au vu des tendances qui s'affirment en matière de financement et de partenariats public-privé pour assurer l'éducation de demain.

L'avenir de la profession enseignante

3. Innovation dans l'éducation – L'éducation ouverte et la profession enseignante en 2030 – Nouvelles missions de l'enseignement ?

Le deuxième point examiné en plénière tentera de répondre à la question suivante : à quoi ressembleront l'éducation et la profession enseignante à l'avenir. Globalement, le débat porte sur le rôle des syndicats d'enseignants dans un monde où l'éducation est en pleine transformation et sur l'approche qu'ils souhaitent adopter face à cette rapide évolution et aux nouvelles exigences qui en découlent. Cette séance se penchera également sur la façon dont l'innovation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication transforment l'éducation et analysera l'impact des TIC sur l'enseignement, les professionnels de l'éducation, leur environnement de travail et leurs représentants. Les scénarios tels que ceux imaginés dans [Classroom 2025](#) laissent supposer une transformation du rôle de l'école et de l'enseignant(e) pour s'orienter davantage vers les réseaux sociaux. L'enseignant(e) abandonnerait ainsi progressivement sa fonction de transmetteur du savoir pour endosser le rôle de guide chargé d'indiquer aux élèves où trouver les ressources pédagogiques pertinentes et fiables - certains craignant même que la technologie puisse un jour remplacer certains membres du personnel qui, dans une certaine mesure, feraient double emploi dans le futur.

Au sein de l'Union européenne, la Commission européenne se charge de promouvoir activement l'utilisation des TIC dans l'éducation et a énoncé sa politique en la matière dans sa [Communication : Ouvrir l'éducation](#). Dans sa déclaration relative à cette communication, le CSEE passe en revue l'ensemble des problèmes laissés sans réponses que doivent encore résoudre la Commission européenne, les autorités nationales et régionales, le personnel enseignant, les syndicats de l'éducation et les autres intervenants actifs dans ce secteur et dans le domaine des technologies, afin de promouvoir l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques dans le cadre de l'enseignement et de la formation. Certains de ces problèmes seront abordés ici.

Défi 5 : Elargir l'accès aux équipements informatiques, aux TIC et à Internet

Il ne fait aucun doute que l'utilisation des ordinateurs, que ce soit à domicile ou au travail, est désormais généralisée dans les pays de l'OCDE¹⁰ (PIACC)¹¹. Entre 1999 et 2009, le nombre d'abonnement à Internet a quasiment triplé, celui des abonnements à la téléphonie mobile a plus que triplé. Dans plus d'un tiers des pays de l'OCDE, plus de 70 % des ménages possèdent des ordinateurs et ont accès à Internet à domicile. L'accès à Internet est également largement répandu sur les lieux de travail. Globalement, dans plus de 95 % des grandes entreprises, plus de 85 % des entreprises moyennes et au moins 65 % des petites entreprises que comptent les pays de l'OCDE, les employés ont accès à Internet et l'utilisent dans un cadre professionnel. Pourtant, même si ceci démontre que les compétences numériques constituent une condition préalable indispensable pour de nombreux emplois, encore trop peu d'attention est accordée à l'amélioration de celles-ci dans le

¹⁰ EAEA Analysis paper PIAAC - OECD Survey of Adult Skills: A Wake-up Call For Europe!, http://www.eaea.org/media/policy-advocacy/piaac/piaac-analysis_wakeup-call-for-europe.pdf?utm_source=EAEA+Newsletter&utm_campaign=76a89cc1d4-EAEA_Newsletter_1_20143_13_2014&utm_medium=email&utm_term=0_5edd03a69d-76a89cc1d4-55234913.

¹¹ European Schoolnet a mené une enquête sur les TIC dans l'éducation, incluant de nombreux profils <http://www.eun.org/observatory/surveyofschools>.

L'avenir de la profession enseignante

cadre de la formation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie¹². De plus, ces tendances ne se reflètent que très peu dans le secteur de l'éducation. Des études récentes¹³ révèlent que le nombre d'ordinateurs par élève est en augmentation dans les écoles secondaires et que les tableaux blancs y sont de plus en plus souvent utilisés, même si de grandes disparités existent toujours entre les pays. Des variations importantes sont également observées dans le degré d'utilisation des équipements TIC au sein des établissements scolaires en Europe. On constate en outre un écart croissant entre le nombre d'équipements informatiques que possède une école et la fréquence d'utilisation des TIC par les élèves. Face à cette situation, les syndicats d'enseignants devraient s'interroger pour savoir comment intensifier leur action en vue d'élargir l'accès aux équipements informatiques¹⁴, aux TIC et à Internet dans les établissements scolaires et permettre ainsi au personnel enseignant et aux élèves de mieux intégrer les innovations technologiques à l'apprentissage¹⁵.

Défi 6 : Les TIC transforment les modalités de prestation et d'utilisation des services

Les ordinateurs et les TIC transforment les modalités de prestation et d'utilisation des services publics et autres. Avoir une connaissance suffisante des TIC est aujourd'hui devenu une condition quasiment indispensable si l'on souhaite accéder aux services publics de base et exercer ses droits et devoirs en tant que citoyen. Bon nombre de gouvernements offrent déjà un accès aux services publics via Internet, notamment en ce qui concerne la protection sociale, la santé ou tout autre service d'assistance sociale, et cette tendance ne pourra que se confirmer au cours des années à venir. Le nombre de citoyens et d'entreprises utilisant Internet pour interagir avec les pouvoirs publics a connu une forte augmentation entre 2005 et 2010 dans un grand nombre de pays de l'OCDE : en 2010, 40 % des citoyens et 80 % des entreprises en moyenne communiquaient avec les pouvoirs publics via Internet¹⁶. C'est donc un grand défi qui attend le secteur de l'éducation, sachant que l'utilisation des TIC à des fins pédagogiques en est toujours à un stade embryonnaire : ces technologies servent essentiellement à assurer la gestion administrative des établissements scolaires et, dans une moindre mesure, à organiser le travail des enseignant(e)s dans leur classe. Beaucoup plus rares sont les cas d'utilisation à des fins pédagogiques, ou pour préparer les élèves à assumer leurs responsabilités en tant que citoyens au sein d'une société moderne et démocratique. Dès lors, la question qui se pose est la suivante : est-il dans le meilleur intérêt des établissements scolaires d'ignorer ou d'exclure l'évolution rapide des technologies modernes de leur cadre pédagogique pour continuer à enseigner selon des méthodes classiques bien établies ?

¹² Overview and Analysis of Practices with Open Educational Resources in Adult Education in Europe, <http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/pub.cfm?id=6744>.

¹³ Enquêtes auprès des écoles : ICT in Education, Benchmarking Access, Use and attitudes to Technology in Europe's schools, http://www.eun.org/c/document_library/get_file?uuid=9be81a75-c868-4558-a777-862ecc8162a4&groupid=43887.

¹⁴ Voir également ICT in Schools, by Evaluation Support and Research Unit of the Inspectorate, Department of Education and Science, Dublin <http://www.education.ie/en/Publications/Inspection-Reports-Publications/Evaluation-Reports-Guidelines/ICT-in-Schools-Inspectorate-Evaluation-Studies.pdf>.

¹⁵ Mainstreaming ICT enabled Innovation in Education and Training in Europe: Policy actions for sustainability, scalability and impact at system level, <http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/pub.cfm?id=6361>.
ICT-enabled innovation for learning in Europe and Asia: Exploring conditions for sustainability, scalability and impact at system level, <http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/pub.cfm?id=6362>.

¹⁶ OCDE, Programme pour l'évaluation internationale des adultes (PIAAC) <http://www.oecd.org/site/piaac/>.



L'avenir de la profession enseignante

Défi 7 : Promouvoir l'éducation ouverte et les applications numériques - une valeur ajoutée pour l'enseignement et l'apprentissage

Dans les recommandations du projet [ELFE 2](#) (Forum e-learning européen pour l'éducation), le CSEE souligne combien il est important pour chaque institution éducative d'avoir sa propre vision de l'utilisation des TIC et de la promotion des compétences du 21^e siècle - les [compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie](#). Dans le même ordre d'idées, le CSEE précise dans sa *déclaration sur l'ouverture de l'éducation* que l'innovation dans l'enseignement et la formation grâce à l'utilisation des nouvelles technologies peut élargir l'accès à l'enseignement et contribuer ainsi à réduire le problème très préoccupant de l'augmentation du chômage suite à la récession économique qui touche actuellement l'ensemble de l'Europe. Le CSEE précise cependant que, face à une industrie du web générant plus de croissance que n'importe quel autre secteur de l'économie européenne, l'éducation dans le domaine des compétences numériques reste principalement considérée comme une source de rentabilité^{17 18} - bien plus que comme un droit humain et un pré-requis indispensable à l'apprentissage tout au long de la vie. Ce constat est également mis en exergue dans le rapport 2014 du Centre commun de recherche européen [Mapping and analysing prospective technologies for learning. Results from a consultation with European stakeholders and roadmaps for policy action](#), présentant les perspectives européennes en matière de technologies pour l'apprentissage dans trois domaines : éducation et formation formelles ; apprentissage dans un cadre professionnel sur le lieu de travail ; stratégies de (re)mise à niveau des compétences des travailleurs. Le rapport se présente sous la forme d'une étude de marché analysant l'utilisation actuelle et potentielle des technologies dans l'éducation et propose toute une série de stratégies et d'initiatives pour assurer un déploiement efficace des technologies dans le cadre de l'apprentissage, et créer une meilleure interaction entre l'éducation formelle et le monde extérieur, après achèvement du parcours scolaire.

Les syndicats d'enseignants ne devraient-ils pas se donner pour mission de mieux mettre en lumière la valeur ajoutée qu'apportent l'innovation et les TIC à l'éducation et montrer à quel point ces deux éléments qui déterminent chaque aspect de la vie quotidienne s'avèrent cruciaux pour les élèves, le personnel enseignant et la population en général ?

Défi 8 : Apprendre et enseigner partout et à tout moment - les ressources éducatives libres

L'énorme enthousiasme que suscitent les ressources éducatives libres, en particulier les cours en ligne ouverts et massifs (MOOC), révèle une forte tendance des personnes à vouloir étudier et apprendre exactement ce qu'elles souhaitent sans aucune contrainte temporelle ou spatiale. Les élèves ont la possibilité de télécharger leurs cours et de les étudier sans pour autant devoir être

¹⁷ La Commission européenne lance un réseau de MOOC pour renforcer les compétences web en Europe : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-335_fr.htm.

¹⁸ La Commission européenne lance une grande coalition en faveur de l'emploi dans le secteur du numérique dans le cadre de la stratégie numérique de l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/grand-coalition-digital-jobs-0>.

L'avenir de la profession enseignante

présents « physiquement » dans un établissement scolaire¹⁹. Ces nouvelles méthodes ont bien entendu de nombreuses répercussions sur l'apprentissage et l'enseignement, notamment en ce qui concerne la validation et l'évaluation des études, la qualité de l'enseignement, la disponibilité du personnel enseignant, le haut degré d'autonomie pour le choix des cours, le nombre de matières, le coût de l'enseignement, les prestataires de service, les changements quant au rôle de l'enseignant(e), etc.

En revanche, même si les MOOC semblent inonder la toile et faire de nombreux adeptes, les premières statistiques indiquent cependant un haut pourcentage d'abandon et de décrochage, laissant présager une inversion très probable de la tendance actuelle. Par ailleurs, les ressources éducatives libres marquent également le début d'une nouvelle ère pour l'éducation, qui nous ramène une nouvelle fois au chapitre précédent sur la privatisation du secteur. L'éducation devient une nouvelle forme d'entreprise qui, comme le souligne le Centre commun de recherche, n'a pas la capacité de fonctionner de manière autonome à long terme et qui reste donc majoritairement tributaire, du moins en ce qui concerne l'enseignement supérieur, du financement public ou des subventions allouées par des organisations de nature philanthropique²⁰.

Les syndicats d'enseignants doivent analyser minutieusement cette tendance afin de pouvoir identifier les réels avantages et inconvénients de l'enseignement assisté par la technologie, notamment parce que plusieurs projets pilotes ont déjà été mis en place dans l'enseignement primaire, secondaire et professionnel en vue d'appliquer à d'autres niveaux de l'enseignement ce nouveau modèle d'éducation aligné sur une logique d'entreprise. Si certains considèrent que la participation sociale est essentielle à la réussite des initiatives visant l'inclusion des TIC dans l'éducation, il demeure que l'intervention active du secteur privé et des communautés locales sera, elle aussi, n'est pas sans poser problèmes. Les syndicats d'enseignants doivent se montrer vigilants en ce qui concerne les libertés académiques du personnel enseignant, principalement en raison du problème croissant de la déprofessionnalisation du secteur et de l'influence accrue des entreprises commerciales souhaitant avoir la mainmise sur le contenu des programmes scolaires pour y intégrer l'utilisation des TIC et autres applications Internet.

Mme Dr Riina Vuorikari, chercheuse à l'Institut des études technologiques prospectives, DG Centre commun de recherche de la Commission européenne, nous donne un aperçu fascinant et impressionnant de ce que seront l'enseignement ouvert et la profession enseignante en 2030. Nous sommes impatients de lancer un débat futuriste sur les défis auxquels doit s'attendre la profession enseignante et sur les nouvelles missions potentielles de l'éducation en regard des innovations qui la caractériseront.

¹⁹ Learning without Schools: A Contrarian Future", interview de Nicholas Negroponte, fondateur de MIT Media Lab et One Laptop per Child, The Futurist, mars-avril 2014, <http://www.wfs.org/futurist/2014-issues-futurist/march-april-2014-vol-48-no-2/learning-without-schools-contrarian-future>.

²⁰ Centre commun de recherche, Mapping and analysing prospective technologies for learning. Results from a consultation with European stakeholders and roadmaps for policy action; <http://ftp.irc.es/EURdoc/JRC88469.pdf>.

L'avenir de la profession enseignante



Dr Riina a rejoint le Centre commun de recherche de la Commission européenne à Séville en juillet 2013, où elle a apporté sa contribution aux recherches et à l'élaboration d'un cadre politique dans le domaine des TIC pour l'apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences. Ses travaux actuels sont axés sur l'éducation ouverte, les compétences numériques et la science 2.0. Depuis 1999, elle travaille en tant

que directrice de projet, analyste et chercheuse en Europe, son principal centre d'intérêt étant l'adoption des nouvelles technologies dans le secteur de l'éducation. Dr Vuorikari est titulaire d'un Master en Education (1998, Finlande) et Hypermédia (DEA, France). Elle a obtenu son doctorat en 2009 auprès de l'École de recherche des Pays-Bas pour l'information et les systèmes de connaissances. Elle continue à participer aux comités des programmes pour les conférences et divers ateliers. Elle a également été invitée à prendre la parole lors de certains événements consacrés à l'éducation et à rédiger des articles pour la presse scientifique.

4. Le modèle social européen sous pression - Inégalités sociales et profession enseignante – Crise économique et inégalités sociales – L'éducation peut-elle encore apporter une solution ?

La troisième session invite les délégués à la Conférence spéciale du CSEE à débattre des écarts qui se creusent au sein de la société et de l'éducation en raison de la persistance des inégalités sociales. Quelle réponse les syndicats apportent-ils pour lutter contre les inégalités sociales à l'avenir ? L'éducation a toujours été considérée comme *la* solution pour réparer les injustices sociales et remédier aux inégalités dans nos sociétés, et en tant que telle, comme la meilleure solution pour stimuler la croissance économique. La question qui se pose ici est de savoir, à l'heure où la mondialisation encourage la concurrence féroce entre les marchés et où les pays luttent pour endiguer les effets de la crise économique et financière, si les systèmes éducatifs et la profession enseignante auront encore suffisamment de poids pour offrir une éducation de qualité et assurer l'apprentissage tout au long de la vie, en tant que conditions indispensables à la croissance économique ?

Quelques-uns des principaux défis auxquels devront se préparer les syndicats d'enseignants sont présentés ci-après.

Depuis la création du modèle social européen au lendemain de la seconde Guerre mondiale, l'Union européenne a instauré la paix et assuré le progrès économique et social. Comptant aujourd'hui 28 Etats membres, il s'agit d'un système unique pour la prise de décision et la coopération. Les ambitions sociales fondamentales telles que la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et de vie, la protection sociale, le dialogue social, le développement professionnel de la main-d'œuvre et la lutte contre l'exclusion sont énoncées dans le [Traité instituant la Communauté européenne](#). La [Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne](#) contient des dispositions relatives aux libertés, à l'égalité et à la solidarité, au droit à des conditions de travail justes et équitables, à la sécurité sociale et à l'aide sociale, à l'égalité entre hommes et femmes, aux droits syndicaux tels que la négociation collective, le droit de grève, etc. Les principes fondamentaux sont la

L'avenir de la profession enseignante

solidarité et la cohésion : la croissance économique doit servir le bien-être social de chacun et n'exclure aucune frange de la société²¹.

Défi 9 : Maintenir et promouvoir les structures du dialogue social

Partant du principe que des normes sociales élevées favorisent la performance économique, il est clair que le dialogue social encourage l'innovation et la croissance économique, dans la mesure il représente une source de motivation pour le travailleur et permet à l'employeur de mieux contrôler le travail effectué. Le dialogue entre les partenaires sociaux, le partage d'informations et les processus de consultation entre employeurs et employés sont des composantes importantes du modèle social européen. Les droits des travailleurs contribuent à créer une main-d'œuvre qualifiée et novatrice. Toutefois, comme le souligne l'OIT dans sa déclaration [Pourquoi le modèle social européen reste pertinent](#), les politiques d'assainissement budgétaire mises en place dans le contexte de la crise financière et économique sont à l'origine de plusieurs transformations notables. Dans bon nombre de pays, les réformes du marché du travail se sont accélérées, ont augmenté la flexibilité et mis à mal la sécurité d'emploi. La réforme des pensions limite les fonds injectés dans les systèmes de retraite, dont les montants alloués chuteront dramatiquement dans les années à venir. La diminution des dépenses publiques a eu des conséquences sur l'offre de services publics et sur leur qualité dans bon nombre de pays. Les gouvernements ont fait le choix de poursuivre la « libéralisation du modèle social européen »²² et bien que la négociation collective et le dialogue social se soient avérés deux structures particulièrement efficaces pour atténuer et surmonter les effets de la crise, les mesures qui ont été prises dans plusieurs pays ont néanmoins eu des retombées négatives sur ces institutions²³. Par ailleurs, l'efficacité des politiques mises en place par certains pays pour accroître la concurrence en diminuant les coûts de la main-d'œuvre reste très discutable.²⁴ On a, en effet, pu observer, en particulier dans les pays dits en déficit²⁵, une limitation notable du champ d'application et de la portée de la négociation collective. Dans sa résolution sur l'avenir de la profession enseignante, le CSEE considère que tous les enseignant(e)s ont le droit de recevoir un salaire équivalent à celui perçu pour un travail de même valeur, de bénéficier de salaires et de régimes de retraite gratifiants, et de se voir offrir des conditions d'emploi décentes, saines et sûres, qui soient équivalentes à celles accordées dans d'autres professions requérant un niveau de qualification similaire.

²¹ Position de la CES <http://www.etuc.org/fr/le-modèle-social-européen>.

²² Friedrich Ebert Foundation: Euro Crisis, Austerity Policy and the European Social Model. How Crisis Policies in Southern Europe Threaten the EU's Social Dimension <http://library.fes.de/pdf-files/id/ipa/09656.pdf>.

²³ Synthèse de la conférence de l'OIT : Le modèle social européen en temps de crise et d'austérité politique http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---europe/---ro-geneva/---ilo-brussels/documents/publication/wcms_236720.pdf.

²⁴ Le modèle social européen en temps de crise et d'austérité politique, OIT http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---europe/---ro-geneva/---ilo-brussels/documents/publication/wcms_236720.pdf.

²⁵ Restriction of the right to strike, extension mechanisms for collective bargaining were reduced, abolishment of national collective bargaining and agreements.

L'avenir de la profession enseignante

Les experts mettent en garde contre le désastre politique qui attend la démocratie sociale européenne et les syndicats d'enseignants dans le secteur public, si la voie de l'austérité est maintenue, envers et contre tout, jusqu'en 2014/2015, avant un redressement ultérieur. La Fondation Friedrich Ebert va même jusqu'à affirmer que la lutte des syndicats contre l'austérité manque de poigne et n'a que peu de chance d'aboutir. Les syndicats européens n'ont pas pu faire grand-chose, en somme, pour contrecarrer le glissement du pouvoir vers les détenteurs de capitaux et les citoyens les plus riches de nos sociétés. Il est donc urgent que ceux-ci réfléchissent aux actions qu'ils sont prêts à mener pour répondre aux revendications en faveur d'un avenir durable pour la profession enseignante et le personnel de l'éducation, et pour promouvoir le dialogue social malgré le fait que les employés européens n'aient pas été touchés avec la même force au même moment - le sud et l'est ayant été frappés plus durement que le nord et l'ouest du continent.

Défi 10 : Réduire la fracture numérique et défendre une société de l'information inclusive

Le défi que pose la concurrence en Europe, en particulier dans le sud du continent, ne consiste pas uniquement à remédier aux déséquilibres technologiques. En réalité, combler la fracture numérique se révélera profitable à l'ensemble de l'Europe. La polarisation existe bel et bien entre les pays qui mettent un point d'honneur à défendre une société de l'information inclusive et ceux qui n'en ont pas les moyens. Outre les disparités économiques, sociales et organisationnelles, l'Europe doit se battre contre un autre problème d'importance majeure : la fracture numérique. Celle-ci désigne « *le fossé existant entre des personnes, des ménages, des entreprises, des gouvernements et des zones géographiques situés à divers niveaux socio-économiques en ce qui concerne à la fois les possibilités d'accès aux TIC et aux ordinateurs dans le cadre de diverses activités* »²⁶. Les recherches montrent un glissement vers davantage d'égalité et de déterminisme social avec l'utilisation des TIC, dans les pays qui, auparavant, connaissaient des déficits dans le domaine informatique²⁷. Lutter contre la fracture numérique nécessite une approche à multiple facettes, dans la mesure où elle reflète l'ensemble des facteurs d'inégalité au sein d'une société : infrastructure des réseaux, coût des TIC, éducation, revenu, âge, genre, utilisation des technologies (au travers de l'investissement et du financement), accès, langue, lieu et origine ethnique. Les études démontrent clairement que plus le **niveau d'éducation** d'une personne est élevé, plus celle-ci aura la possibilité d'accéder aux TIC et de les utiliser. Autre facteur, le **revenu**, indique la marge financière dont dispose un utilisateur pour payer le coût d'un fournisseur d'accès à Internet. **L'âge** des utilisateurs potentiels a un impact considérable sur l'accès et l'utilisation des TIC. En général, l'accès à Internet et l'utilisation des ordinateurs portables tendent à être trois fois plus élevés parmi les jeunes (16 à 24 ans) que chez les personnes plus âgées (55 à 74 ans). Cette situation doit être prise en compte lors de l'adoption des politiques en matière de TIC, que ce soit au niveau national ou au niveau des institutions éducatives, afin d'éviter que les inégalités existantes ne se creusent davantage. Elle indique également que, outre le développement de l'infrastructure des réseaux, l'Europe doit réaliser des investissements

²⁶ E. Stiakakis, P. Kariotellis, M. Vlachopoulou, From the Digital Divide to Digital Inequality: A Secondary Research in the European Union, http://www.researchgate.net/publication/220850389_From_the_Digital_Divide_to_Digital_Inequality_A_Secondary_Research_in_the_European_Union/file/d912f50bf664f9f839.pdf.

²⁷ The Digital Divide Index – A Measure of Social Inequalities in the Adoption of ICT, <http://www.ifiptc8.org/asp/aspecis/20020042.pdf>.

L'avenir de la profession enseignante

conséquents dans les systèmes d'éducation et de formation en vue de les rendre plus efficaces et plus performants. Les initiatives prises en faveur de l'introduction des TIC dans les établissements scolaires doivent s'accompagner de programmes de formation initiale et continue cohérents pour les enseignant(e)s. Le personnel enseignant doit pouvoir se familiariser avec la technologie et bénéficier d'un encadrement pour l'utilisation des nouvelles applications afin de faire un usage approprié des TIC. Les TIC offrent aux élèves diverses opportunités d'apprentissage et leur donnent la possibilité de suivre des formations individualisées répondant à leurs besoins spécifiques.

Il est clair que l'éducation ne peut résoudre à elle seule le problème des inégalités sociales et il est tout aussi évident que, en l'absence d'un accès égalitaire aux technologies et à un enseignement de qualité pour tous, les inégalités existantes ne pourront que s'accroître. Les réformes éducatives sont entrées dans une nouvelle dimension, face aux possibilités qu'apportent les TIC et la société du savoir dans le domaine de l'apprentissage, de l'égalité et de la transformation sociale²⁸. Les nouvelles technologies constituent des outils extrêmement puissants pour répondre à la demande accrue d'une société souhaitant bénéficier d'un accès plus large à un apprentissage diversifié et pertinent tout au long de la vie²⁹. L'Europe doit s'atteler à mieux promouvoir une économie basée davantage sur le savoir et les hautes compétences. Seul l'investissement dans la recherche et l'innovation permettra d'y parvenir, créant ainsi davantage d'emplois de haute qualité et des travailleurs possédant les compétences suffisantes pour les exercer. En 2012, les partenaires sociaux européens ont défini un cadre d'action pour développer l'apprentissage tout au long de la vie. Afin d'entretenir cette dynamique à l'avenir et permettre à la profession enseignante de réduire la fracture numérique tout en luttant contre les inégalités qui en résultent, comment les syndicats d'enseignant(e)s européens peuvent-ils contribuer au développement des nouvelles opportunités offertes par les TIC dans le domaine de l'éducation, compte tenu de l'outil puissant que représente la technologie pour lutter contre les inégalités sociales ?

Défi 11 : Réduire les inégalités sociales au travers de l'éducation y compris en période de crise économique

Face au besoin de réduire leurs dettes, les gouvernements ont diminué le montant des dépenses publiques dans tous les domaines, sans réellement tenir compte des objectifs fixés par la majorité des pays avant la crise, comme par exemple garantir la cohésion régionale et sociale. L'augmentation du chômage et des problèmes sociaux a entraîné une poussée des nationalismes et accentué l'exclusion sociale, les stéréotypes fondés sur le genre³⁰ et la stigmatisation de certaines³¹ communautés comme les Roms. Les taux de pauvreté et d'exclusion grimpent de façon alarmante et touchent désormais une frange toujours plus importante de la classe moyenne³². Les politiques

²⁸ K. Facer, (2011). *Learning Futures: Education, Technology and Social Change*. London: Routledge.

²⁹ Différences des inégalités dans le domaine de l'éducation : ICT an Option to close the Gaps by Guillermo Kelley-Salinas
<http://www.oecd.org/site/schoolingfortomorrowknowledgebase/themes/ict/41284104.pdf>

³⁰ Lignes directrices du CSEE sur les stéréotypes fondés sur le genre

http://etuce.homestead.com/Polices/5_i_Guidelines_on_how_to_mitigate_gender_stereotypes_segregation_rev_fr.pdf et Plan d'action du CSEE sur le genre http://etuce.homestead.com/Polices/ETUCE_action_plan_gender_equality_FR_final.pdf.

³¹ Plan d'action de l'IE pour l'égalité des genres. http://www.ei-ie.org/fr/websections/content_detail/6896.

³² Le modèle social européen en temps de crise et d'austérité politique, OIT

L'avenir de la profession enseignante

gouvernementales visant à stimuler l'emploi se sont avérées peu efficaces et les objectifs atteints pour l'emploi des jeunes sont généralement décevants. Les coupes généralisées dans les budgets de l'éducation et les politiques sociales ne contribuent en rien à inverser cette tendance, sans compter le problème plus global de l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres et sous-payés, formant un groupe social de plus en plus vulnérable. Le système de surveillance de la performance de la protection sociale de l'UE indique que la situation sociale au sein de l'Union européenne ne s'améliore pas et que, dans certains pays, elle va même jusqu'à se dégrader³³.

Les données PIAAC révèlent que les immigrés parlant une langue étrangère sont nettement plus faibles en lecture et en calcul que les adultes originaires du pays de destination. Ce problème est encore aggravé lorsque ces derniers proviennent de milieux socio-économiques défavorisés. Les faibles résultats scolaires associés au manque de maîtrise de la langue du pays d'accueil rendent difficile l'intégration sociale des immigrés³⁴. Une autre conséquence fréquente des inégalités socio-économiques et des disparités démographiques, comme l'âge ou le genre, est l'exposition inégalitaire aux facteurs de risques environnementaux³⁵. Les inégalités socio-économiques sont en effet à l'origine des inégalités en matière de santé qui, à leur tour, augmentent considérablement l'exposition des groupes défavorisés aux risques environnementaux³⁶.

Dans le domaine de l'éducation, les dernières recherches signalent des fusions et des fermetures récentes d'établissements scolaires, ainsi que des réductions budgétaires dans le financement des infrastructures éducatives et des programmes spécifiques pour l'encadrement pédagogique. Depuis peu, on observe également une baisse du financement des aides allouées aux élèves ainsi qu'une réforme des politiques nationales dans ce domaine³⁷. Cette situation intervient malgré le constat selon lequel les aides financières figurent parmi les principales initiatives permettant de garantir des taux élevés de fréquentation scolaire, en particulier parmi les élèves les moins nantis³⁸. Les enfants qui entament leur parcours scolaire proviennent de milieux socio-économiques différents, connaissent ensuite des expériences pédagogiques diverses, et quittent l'école après avoir obtenu des résultats très différents. Les enfants issus des communautés les plus pauvres et les plus défavorisées sont les plus susceptibles de fréquenter les écoles les moins performantes et d'obtenir les résultats les plus médiocres. Le problème qui se pose dès lors aux institutions éducatives est de trouver les moyens de briser le cercle vicieux des inégalités, de l'échec scolaire et des chances limitées dans la vie³⁹.

Il est clair que les politiques devraient veiller avant tout à ce que l'amélioration de la situation sociale en Europe devienne une priorité commune et largement soutenue. Toutes les réformes structurelles

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---europe/---ro-geneva/---ilo-brussels/documents/publication/wcms_236720.pdf.

³³ Rapport du Comité de la protection sociale CPS : Social Europe – Many ways, one objective - Report of the Social Protection Committee (2013) <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=7695&type=2&furtherPubs=yes>.

³⁴ OCDE, PIACC, <http://www.oecd.org/site/piaac/surveyofadultskills.htm>.

³⁵ Résolution de l'IE sur l'éducation à la protection sociale. <http://pages.ei-ie.org/library/fr/libraries/detail/161>.

³⁶ OMS. *Social inequalities in environment and health*, <http://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/pages/social-inequalities-in-environment-and-health>

³⁷ *Funding of Education in Europe 2000-2012: The impact of the economic crisis* (2013):

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/147EN.pdf.

³⁸ UNESCO. Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous http://unesco.nl/sites/default/files/dossier/gmr_2013-4.pdf?download=1.

³⁹ K. Kerr and M. West: Social inequality: Can schools narrow the gap?, <http://www.bera.ac.uk/wp-content/uploads/2014/01/Insight2-web.pdf>.

L'avenir de la profession enseignante

doivent prendre en compte les préoccupations sociales et la question de l'emploi. Leurs impacts doivent être évalués et catégorisés de manière à minimiser les dommages collatéraux. Lorsque les réformes nécessitent des ajustements économiques et budgétaires, ce ne sont pas les plus vulnérables face à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui doivent en payer le prix. Les dirigeants européens doivent investir dans des politiques destinées à réduire les conséquences des inégalités, même si les effets positifs ne seront pas visibles avant plusieurs années. Ils doivent aller au-delà de leurs réticences et s'engager dans des réformes concrètes, même si les résultats n'apparaissent pas directement au cours de leur mandat électoral et même si la notion de répartition équitable des ressources pour endiguer les effets de la pauvreté ne fait pas vraiment l'unanimité parmi les citoyens appelés aux urnes. Les investissements progressifs dans la santé, l'éducation et les services à l'enfance et aux familles doivent aller de pair. L'Organisation mondiale de la santé insiste clairement sur la nécessité d'accorder la plus haute priorité à l'investissement dans les services destinés aux jeunes enfants⁴⁰. Pourtant, bien que la reprise soit désormais annoncée, les séquelles qu'a laissées la crise dans la société et les budgets, le risque de voir la croissance économique progresser au ralenti pendant plusieurs années et le défi démographique que représente le vieillissement des populations, sont autant d'obstacles qui continuent d'entraver la cohésion sociale et qui rendent difficile la poursuite du progrès économique⁴¹.

La question est de savoir quel rôle futur souhaitent jouer les syndicats d'enseignants dans ce domaine politique. Comment la profession enseignante peut-elle contribuer à garantir une éducation de qualité pour tous à l'avenir ? Les syndicats d'enseignants et la profession enseignante en général peuvent-ils réduire les inégalités sociales ? Le rôle des syndicats d'enseignants va bien au-delà des initiatives visant uniquement à colmater les brèches pour préparer le terrain économique en vue de sortir de la crise.

Au cours de la troisième session, Mme Susan Lee Robertson, Professeure de Sociologie à l'École supérieure d'Éducation de l'Université de Bristol, jettera les bases d'un débat animé, suite à une présentation qui risque fort d'interpeller où elle souligne le lien qui existe entre la crise économique et les inégalités sociales, tout en cherchant à savoir si l'éducation peut encore apporter une solution à la croissance économique future, comme l'ont toujours pensé les gouvernements européens et les autorités éducatives au cours des siècles passés. La présentation de la Professeure Lee Robertson apporte les premiers éléments d'une discussion de groupe et du débat plénier qui suivra, centré sur le modèle social européen et le poids que les inégalités sociales exerceront sur la profession enseignante. Nous espérons que le débat sera particulièrement enrichissant et animé.

⁴⁰ *Early years, family and education task group: report* Resolution on Social Inequalities,
<http://www.euro.who.int/en/publications/abstracts/early-years,-family-and-education-task-group-report>.

⁴¹ F. Vandenbroucke et B. Vanhercke : « A European Social Union: 10 tough nuts to crack », Friends of Europe,
http://www.friendsofeurope.org/Portals/13/Events/WorkingGroups/Social_Europe/03_03_14_Report_SocialUnion_FINAL_V.pdf.

L'avenir de la profession enseignante



Susan Lee Robertson est professeure de Sociologie de l'Éducation à l'Université de Bristol, au Royaume-Uni, et Directrice du Centre pour la mondialisation, l'éducation et les sociétés. Elle est titulaire d'un diplôme en Sciences appliquées délivré par l'Université Curtin en Australie-Occidentale (distinction) et d'un diplôme avec grande distinction en Sociologie et Politiques de l'Éducation délivré par l'Université

d'Australie-Occidentale en 1977. Après avoir enseigné durant une courte période dans le secondaire, Susan a occupé un poste au département de la recherche du Ministère de l'Éducation en Australie-Occidentale où elle a également mené des travaux politiques. Au début des années 1980, elle a occupé un poste d'enseignante dans le secteur universitaire spécialisé en sociologie de l'éducation. Après avoir obtenu son doctorat au Canada en 1990, Susan a occupé des postes successifs en Nouvelle-Zélande et plus récemment à l'Université de Bristol au Royaume-Uni.

Les activités de recherche de Susan sont guidées par un intérêt de longue date pour la définition et la mise en œuvre des politiques, les processus mondiaux et régionaux et les questions liées au travail. Elle s'est particulièrement intéressée au glissement qui s'est opéré dans la gouvernance de l'éducation - notamment au travers de la privatisation - et a été membre active de nombreux cercles revendiquant davantage d'engagement de la part des responsables politiques, notamment en ce qui concerne les retombées de ces évolutions sur la justice sociale.

L'avenir de la profession enseignante

5. Questions ouvertes

1. L'un des moyens de renforcer l'attrait de la profession enseignante consiste à offrir des rémunérations et des conditions de travail attrayantes. Outre les négociations salariales, comment les syndicats d'enseignants peuvent-ils rendre la profession enseignante plus attrayante ?
2. Pourra-t-on réellement trouver une solution dans le financement public de l'éducation pour réduire l'écart déjà bien présent et qui ne cesse de se creuser entre les élèves nantis et ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés, ou devra-t-on compter sur une privatisation et une commercialisation des outils et autres supports pédagogiques pour réduire les coûts et rendre l'éducation accessible à tous ?
3. Suite aux mesures d'austérité guidées par des idéologies politiques et la mouvance néolibérale, il apparaît de plus en plus clairement que les services d'éducation publics (gratuits et accessibles à tous) devront laisser la place, à l'avenir, à une privatisation accrue des services éducatifs potentiellement profitables. Les syndicats d'enseignants ont-ils des alternatives concrètes à proposer aux gouvernements, ainsi que les arguments pertinents pour les inciter à les mettre en œuvre ?
4. Que peuvent faire les syndicats d'enseignants pour adapter la profession enseignante et la rendre efficace pour préparer les élèves à la demande future du marché de l'emploi à long terme ?
5. A la lumière des recommandations formulées par des organisations internationales comme l'OCDE en vue de définir des politiques en lien avec les compétences capables d'instaurer des politiques plus ouvertes en matière de commerce, la réponse qu'apportent les syndicats d'enseignants à la mondialisation pour influencer positivement la croissance et l'emploi réside-t-elle exclusivement dans l'Europe sociale en tant que moyen d'offrir un cadre permettant d'aider les individus à s'adapter au changement et à ses répercussions ?
6. L'innovation et l'utilisation des TIC dans l'éducation sont inéluctables, si bien que les établissements scolaires ne peuvent ignorer ou exclure du cadre pédagogique le développement rapide des technologies. Les syndicats d'enseignants ne devraient-ils pas se pencher sur ces évolutions en examinant les avantages et les risques pour le personnel enseignant et la qualité de l'éducation.
7. Comment les syndicats d'enseignants peuvent-ils accroître leur influence pour étendre l'accès aux équipements informatiques et aux TIC dans les établissements scolaires, qu'il s'agisse du personnel ou des étudiant(e)s ?
8. En 2012, les partenaires sociaux européens ont défini un cadre d'action pour développer l'apprentissage tout au long de la vie. Afin d'entretenir cette dynamique à l'avenir et permettre à la profession enseignante de réduire la fracture numérique tout en luttant contre les inégalités qui en résultent, comment les syndicats d'enseignants européens peuvent-ils contribuer au développement des nouvelles opportunités offertes par les TIC dans le domaine de l'éducation, compte tenu de l'outil puissant que représente la technologie pour lutter contre les inégalités sociales ?



L'avenir de la profession enseignante

9. Quelles activités les syndicats d'enseignants sont-ils prêts à entreprendre pour répondre aux revendications en faveur d'un avenir durable pour la profession enseignante et le personnel de l'éducation et pour promouvoir le dialogue social, sachant que les employés dans les Etats membres de l'UE ont été touchés à des degrés divers et à des moments différents - le sud et l'est ont été frappés plus durement que le nord et l'ouest du continent.

10. Bien que la reprise soit désormais annoncée, les séquelles qu'a laissées la crise dans la société et les budgets, le risque de voir la croissance économique progresser au ralenti pendant plusieurs années et le défi démographique que représente le vieillissement des populations, sont autant d'obstacles qui continuent d'entraver la cohésion sociale et qui rendent difficile la poursuite du progrès économique⁴². Quant à la dimension politique de la cohésion et de l'égalité sociales, le rôle des syndicats d'enseignants va bien au-delà des initiatives visant uniquement à colmater les brèches pour préparer le terrain économique en vue de sortir de la crise. Comment la profession enseignante peut-elle contribuer à garantir une éducation de qualité pour tous à l'avenir ? Les syndicats d'enseignants et la profession enseignante en général peuvent-ils contribuer à la réduction des inégalités sociales ?

⁴² F. Vandenbroucke et B. Vanhercke : « A European Social Union: 10 tough nuts to crack », Friends of Europe,
http://www.friendsofeurope.org/Portals/13/Events/WorkingGroups/Social_Europe/03_03_14_Report_SocialUnion_FINAL_V.pdf



L'avenir de la profession enseignante

Notes



L'avenir de la profession enseignante